



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE ÉCONOMIE, MOBILITÉS ET URBANISME
Direction Développement Économique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251201-2896B-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025

Publication : 09/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 9 décembre 2025
Le Président



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DÉLIBÉRATION DU BUREAU Séance du 1^{er} décembre 2025

41 élus présents (59 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation de l'assemblée délibérante, il appartient au Bureau d'« Approver les plans de financement d'opérations ou de projets dont la communauté d'agglomération est maître d'ouvrage ou partenaire et solliciter les subventions ou autres financements possibles ».

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ 2021-2027 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES INNOVANTES (7.5.8/2896B)

I. Présentation de l'opération

Dans le cadre de l'objectif stratégique 1.3 : « renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME y compris par des investissements productifs » m2A souhaite présenter un dossier concernant le financement de 2 équivalents temps plein (ETP) dans le cadre du renforcement des missions du service Enseignement supérieur, Recherche et Innovation.

Ces 2 postes permettront d'accompagner le développement de filières en émergence sur le territoire.

A. Numérique et entreprenariat

L'objectif de ce poste est de favoriser la structuration de la filière numérique sur le territoire, en lien avec les enjeux d'innovations (Intelligence Artificielle et cybersécurité) dans le contexte territorial de l'implantation de Microsoft, du développement de talents avec l'École 42, l'écosystème Km0, le Pôle d'excellence cyber m2A - Sud Alsace.

La personne qui sera en charge de cette mission devra également identifier les start-ups en émergence et accompagner les porteurs de projets dans

leurs démarches de développement et de création d'entreprise en lien avec l'écosystème existant (programmes d'aide à la création et Digital Valley de la Région Grand Est ; Hub cyber Grand Est).

B. Décarbonation

L'objectif de ce poste est d'accompagner les acteurs économiques du territoire à s'engager dans la décarbonation de leurs activités. Suite au diagnostic réalisé par la Région et la DDT dans le cadre du déploiement de la COP régionale, la Région Grand Est et plus particulièrement le territoire de l'agglomération mulhousienne font partie des territoires où les émissions de gaz à effet de serre sont fortement liées à l'activité économique et industrielle. Le territoire de Mulhouse fait partie des territoires identifiés au niveau européen pour bénéficier de fonds dans le cadre du dispositif de Transition JUST EU.

Le poste permettra de développer la feuille de route Innovation de l'agglomération concernant le programme Blue Industrie Sud Alsace en construisant un nouvel écosystème (recherche, formation entreprises) CO2, biogaz (pyrogazéification, gazéification hydrothermale), smart grid et ENR (projets d'autoconsommation).

Les personnes affectées aux postes seront chargées d'accompagner les entreprises du territoire vers ces nouveaux marchés, faciliter l'implantation de démonstrateurs et accompagner les porteurs de projets dans leur démarche de développement et de création d'entreprise.

Ainsi, m2A sera en mesure d'identifier et d'accompagner la création de start-up et l'implantation d'entreprises à fort potentiel au niveau européen et français sur le territoire.

II. Coût du projet

Financement de deux ETP sur 3 ans.

> Chargé de projet Innovation & Décarbonation (ingénieur)
Coût salarial brut chargé sur 3 ans : 245 100 €

Année 1 : 80 000 €

Année 2 : 81 600 €

Année 3 : 83 500 €

> Chargé de projet Numérique et entrepreneuriat
Coût salarial brut chargé sur 3 ans : 205 300 €

Année 1 : 67 000 €

Année 2 : 68 300 €

Année 3 : 70 000 €

Il est attendu du FEDER ITI une subvention de 60% sur le coût salarial brut chargé sur 3 ans.

	Chargé de projet Innovation & Décarbonation	Chargé de projet Numérique et entrepreneuriat	Total
Coût brut chargé	245 100 €	205 300 €	450 400 €
Subvention ITI FEDER	147 060 €	123 180 €	270 240 €
Reste à charge m2A	98 040 €	82 120 €	180 160 €

Les crédits relatifs à l'opération sont prévus au budget primitif sur la ligne de crédit 9876 – Article 64131 REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE – Fonction 61 – Chapitre 012 – Service gestionnaire et utilisateur RH.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve cette opération,
- approuve le plan de financement prévisionnel exposé,
- précise qu'en cas de diminution de recettes attendues, Mulhouse Alsace Agglomération augmentera d'autant sa participation,
- autorise le Vice-Président à solliciter les demandes de subventions et à signer les actes nécessaires à leurs formalisations ainsi que les modifications ultérieures nécessaires à la mise en œuvre de la subvention.

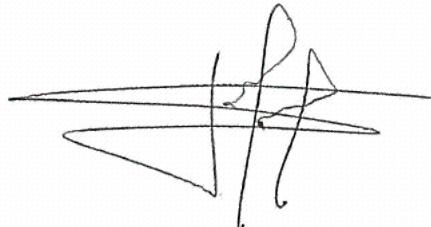
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNACHT

Le Président



Fabian JORDAN